



VILLENEUVE
SAINT-GEORGES

Service Urbanisme

Date de publication en ligne : 14 décembre 2022

EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **DP 94078 22 00171** du - **9 DEC. 2022**
Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à

Domicilié (e) Monsieur DA SILVA Anthony
 51 rue Ernest Renan
 94190 VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

En vue de la réalisation : - Remplacement complet de la charpente, de l'isolation du toit,
des tuiles (tuiles rouges basique)
- Remplacement complet des fenêtres, des portes et des volets (double vitrage PVC blanc,
volets thermiques et sonores)
- Ravalement des façades
- Remplacement de l'ancien béton cassé du jardin par un béton lavé
- Remplacement du portail battant par un portail coulissant et de la clôture en contigüe
donnant sur la rue

Sur un terrain sis 51 RUE ERNEST RENAN
Cadastré AH299

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service
Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le - **9 DEC. 2022**

Le Maire.
Pour le Maire et par délégation
la 3^{ème} adjointe en charge de l'urbanisme
et de l'urbanisme
Kati CABILLIC
Philippe GAUDIN

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges,
certifions que l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet
de la décision municipale n° **DP 94078 22 00171** du a été affichée en
Mairie du au conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, l

L'Appariteur,